Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La HACA participe, à Paris, à la 11ème réunion de la Commission Technique du RIRM

13 juil 2017

Une délégation de la Haute Autorité, conduite par sa Présidente Mme Amina Lemrini Elouahabi et composée de Mme Khadija El Gour, membre du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) et M. Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale, a pris part, le vendredi 30 juin 2017 à Paris, à la 11ème réunion de la Commission Technique du Réseau des Instances de Régulation Méditerranéennes (RIRM), organisée par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) français, assurant la vice-présidence entrante du RIRM, et présidée par la Commission Nationale des Marchés et de la Concurrence (CNMC) d'Espagne, assurant la présidence du RIRM pour l'année en cours.
Ont pris part à cette réunion les représentant(e)s des 7 (sept) instances membres du RIRM suivantes : la CNMC d'Espagne, l'AEM de Croatie (vice-présidence sortante), le CSA français, le CAA d'Andalousie, le CAC de Catalogne, l'ERC du Portugal et la HACA du Maroc.
En ouverture de la réunion, la présidence en exercice du réseau a présenté la synthèse des travaux et des outputs de la 18ème Assemblée Plénière du réseau tenue à Barcelone en novembre 2016, tant au niveau de l'amélioration de la gouvernance et du fonctionnement du RIRM que des différentes thématiques traitées : l'indépendance des régulateurs, le traitement de l'information relative à la crise des réfugiés et des migrants en méditerranée (qui a donné lieu à l'adoption d'une déclaration du RIRM à ce sujet), la représentation du handicap mental dans les médias audiovisuels et l'éducation aux médias.
La présidence en exercice a également informé de la participation du RIRM au Sommet des régulateurs africains (RIARC) et ibéro-américains (PRAI), tenu à Fès en mars 2017 à l'initiative de la HACA du Maroc.
Par la suite, la présidence du groupe de travail « Genre et Médias » du RIRM (CNMC) a fait le point sur l'avancement des travaux et présenté les résultats préliminaires de l'étude en cours sur « l'égalité entre les hommes et les femmes dans les programmes sportifs télévisuels », à laquelle contribuent 8 (huit) instances du RIRM incluant la HACA.
Après un riche échange, portant notamment sur les moyens de renforcer le rôle des régulateurs et améliorer la visibilité des travaux du RIRM sur la question fondamentale et stratégique de l'égalité hommes/femmes, il a été décidé, sur proposition de la HACA, de confier au groupe de travail l'élaboration d'une plateforme devant conduire à une synergie inter-réseaux de régulation en vue de prendre part à la 62ème session de la Commission du Statut de la Femme des Nations Unies (CSW) prévue à New York en mars 2018, et qui traitera de « la participation et de l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication ».

Les échanges ont également concerné la prochaine thématique à traiter par le groupe de travail, à savoir, le « traitement de la violence fondée sur le genre », tant dans les contenus audiovisuels que dans les entreprises de communication audiovisuelle.
Les participant(e)s ont, par la suite, abordé le suivi de la déclaration du RIRM sur le traitement de l'information relative à la crise des réfugiés et des migrants en méditerranée (adoptée lors de l'Assemblée Plénière précédente) qui a énoncé nombre de recommandations de première importance à l'adresse des médias audiovisuels des pays membres du RIRM.
Il a notamment été question des moyens à même de faire de ladite déclaration un instrument de référence et de persuasion, d'en assurer une plus large diffusion, d'impliquer d'autres parties-prenantes, de créer des synergies autour des principes qu'elle a portés et d'en évaluer l'impact dans les différents pays-membres.
A cet effet, la CNMC s'est proposée pour organiser un atelier dédié à ce sujet début 2018 (dont les termes de référence seront présentés lors de la 19ème Assemblée Plénière) qui devra s'appuyer sur un travail de monitoring sérieux et méthodique en amont, avec la participation du plus grand nombre d'instances-membres du Nord et du Sud de la méditerranée.
Concernant la prochaine Assemblée Plénière du RIRM prévue à Marseille en novembre 2017 à l'invitation du CSA français, les principales thématiques qui ont émergé des différentes propositions concernent les questions de l'éducation aux médias et de la protection du jeune public, de la régulation audiovisuelle à la lumière des enjeux de diversité, de cohésion et de sécurité des populations, de la régulation des nouveaux modes de communication audiovisuelle et de l'avenir de la radiodiffusion publique.
Enfin, les participant(e)s se sont penchés sur la vie du réseau : fonctionnement du secrétariat exécutif (désormais assuré par le CSA français et la HACA du Maroc), appels à candidatures pour la vice-présidence entrante, rénovation et modernisation du site web et du logo du réseau, traitement des candidatures à l'adhésion reçues, entre autres questions.
A noter que le groupe de travail « Genre et Médias » s'est réuni le jeudi 29 juin dans les locaux du CSA, en présence des 8 instances-membres : CNMC d'Espagne (présidence), AEM de Croatie (vice-présidence), HACA du Maroc, CAA Andalous, CAC Catalan, ERC du Portugal, CSA français et REM de Serbie.
Cette réunion d'étape du groupe de travail a été consacrée à la finalisation de l'étude en cours sur « l'égalité entre les hommes et les femmes dans les programmes sportifs télévisuels » afin d'être en mesure d'en présenter les résultats lors de l'Assemblée Plénière de Marseille, au nécessaire travail d'harmonisation au niveau de la collecte et de la présentation des données, ainsi qu'à l'exploitation du rapport final du groupe de travail et des différents rapports-pays des différentes instances ayant pris part à l'étude.

Photo de famille des participant(e)s à la Commission Technique

Réunion du groupe de travail « Genre et Médias »

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B